

Information aux médias

Prise de position sur les nouvelles mesures de protection de la Confédération:

Continuer à se régaler en sécurité dans les restaurants

Le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui de nouvelles mesures de protection pour endiguer la pandémie du coronavirus. L'hôtellerie-restauration est également touchée. Au vu du nombre croissant de cas, la branche fait preuve de compréhension. Elle veut éviter un nouveau confinement et continuer à permettre à la population de passer des moments agréables en dehors de ses quatre murs dans un environnement bien protégé.

«Le risque d'infection dans la restauration conventionnelle lorsqu'elle est consommée en position assise, en respectant les distances et les règles d'hygiène est manifestement très faible», souligne Casimir Platzer, président de GastroSuisse. Le plan de protection offre aux clients la sécurité nécessaire, qui n'est généralement pas donnée lors de manifestations privées. L'Office fédéral de la santé publique note également que le plan de protection de l'hôtellerie-restauration fonctionne généralement très bien.

«Nous avons prouvé cet été que nous pouvons travailler dans des conditions difficiles et redonner un peu de normalité aux gens», explique Casimir Platzer, président de GastroSuisse. Une nouvelle fermeture de la restauration est également à éviter pour des raisons sociales. L'hôtellerie-restauration, en tant que lieu de rencontre, remplit une fonction sociale importante. Au vu du nombre croissant des nouvelles infections par le virus, Casimir Platzer a en principe de la compréhension pour le fait que le Conseil fédéral n'avait pas le choix et devait décider des mesures supplémentaires, même si cela était douloureux et frapperait à nouveau la branche.

La situation dans l'hôtellerie-restauration est grave. Des exigences supplémentaires, telles que l'obligation de s'asseoir et de porter des masques représentent des défis supplémentaires pour les entreprises. «La recommandation renouvelée en faveur du télétravail aura à nouveau un impact particulièrement fort sur la restauration urbaine», constate le président de GastroSuisse, «et les conséquences de l'obligation de s'asseoir pour la scène des bars et des clubs sont extrêmement graves». De nombreuses entreprises luttent déjà aujourd'hui pour leur survie. Un nouveau confinement ou d'autres restrictions non viables sur le plan économique mettraient encore davantage en péril l'existence des entreprises de l'hôtellerie-restauration. Selon l'Office fédéral des statistiques, 33 000 postes de travail ont été perdus dans la branche au cours du premier semestre 2020.

Zurich, le 18 octobre 2020

Contact

GastroSuisse, Casimir Platzer, Président
Téléphone 044 377 53 53, communication@gastrosuisse.ch

GastroSuisse est la Fédération de l'Hôtellerie et de la Restauration en Suisse. L'organisation fondée en 1891 défend les intérêts de la branche depuis plus de 125 ans. Environ 20 000 membres (dont quelque 2500 hôtels), organisés en 26 associations cantonales et en quatre groupements sectoriels, appartiennent actuellement à la plus grande fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.